

L'Abeille.

12ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 15 MAI, 1879.

No. 35.

Adieux à un confrère de classe.

M. ERNEST AUDETTE, MAI 1876

Encore quelques jours et déjà dix années
Sur nos rangs défunts se seront écoulées.
Nous avons depuis lors joint d'autres bataillons
Et sous divers habits, joues pleins de courage,
Marchés résolument, fiers, affrontant l'orage,
Mais Ernest nous le dit : nous aussi nous mourrons.

Au grand jour des adieux, de deuil et d'espérance,
Nous ayons indiqué le dixième an d'avance
Pour rendez-vous, disant : Bien sûr, nous y serons
Tous les quinze au complet. Mais la mort ombreuse
Percevant son tribut, vient de sa voix moqueuse
Nous faire confesser : Nous aussi nous mourrons.

Heureusement, ô mort, ta victime était prête.
Et Dieu reçoit de nous une offrande parfaite,
Car Ernest en ses jours peu nombreux mais leuis,
Nous a montré l'élève et le clerc exemplaire
Puis le prêtre zélé, le dévoué confrère :
Sans crainte disons donc : Nous aussi nous mourrons.

Où, la brèche est ouverte et l'illusion cesse,
Nous serons immoles. Forcé non plus qu'adresse
Ne peut nous garantir. Eh bien ! nous tomberons
Le premier d'entre nous par sa mort précieuse
Banni de notre cœur la crainte sondeuse.
Nous disons volontiers : Nous aussi nous mourrons.

Et toi qu'on vit disciple aimé de Laverdière,
Avec lui vois en paix la céleste lumière.
Un charmant Doherty l'un des gais compagnons,
Dans ces lieux où ta voix répandait l'allégresse
Tes amis survivants que le regret oppresse
Et diront désormais : Nous aussi nous mourrons.

Il le faut, adieu donc, fils, frère, ami moible,
Mais envars nous la haut veuille exercer ton zèle
Pour toi plus de dangers - nous en rencontrerons
Que ta voix pres de Dieu puissamment retentisse
Et l'implore pour nous engagés dans la lice.
Adieu, pour nous revoir ! Nous aussi nous mourrons.

MORITURI MORITUR

Une lettre de S. S. Léon XIII

Il y a quelques semaines, Mgr l'Archevêque, chancelier de l'Université Laval, ainsi que les Directeurs et Professeurs de cette institution présentaient au Saint-Père, une adresse de félicitation à l'occasion de l'anniversaire de sa consécration. Cette adresse suppliait en même temps Sa Sainteté de déclarer saint Thomas d'Aquin, l'Ange de l'École, protecteur des Universités et des écoles de théologie catholiques.

Dernièrement, Mgr le Chancelier a reçu en réponse la lettre suivante qu'on veut bien permettre à l'Abeille de publier.

“ A Notre Vénérable Frère Alexandre, Archevêque de Québec, Léon XIII, Pape.

“ Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

“ Nous avons reçu avec satisfaction les témoignages de respect que Vous et Nos chers fils, les Directeurs et Professeurs de l'Université Catholique érigée dans votre pays, avez manifestés à Notre égard, à l'occasion de l'anniversaire de Notre élection. Ils Nous ont donné, en effet, une nouvelle preuve de Votre dévouement, et de la profonde soumission que vous montrez pour cette chaire apostolique et pour Notre personne. Nous Nous sommes réjoui, Vénérable Frère, en apprenant par Votre lettre, que Notre désir de voir les jeunes gens formés par une instruction saine et convenable, trouve en Vous un ferme appui ; Nous désirons qu'ils ornent leurs intelligences des enseignements pleins de sagesse puisés dans les ouvrages de l'illustre saint Thomas d'Aquin, et des autres grands docteurs de l'Eglise afin d'acquérir la gloire d'une science solide et de prêter ainsi un puissant secours à la religion et à l'Eglise.

“ Quant à la demande que vous Nous avez faite de déclarer le Docteur Angélique, patron de toutes les écoles catholiques où s'enseignent les sciences sacrées, Nous l'avons aussitôt soumise à l'examen de la Sacrée Congrégation des Rites, à laquelle ce Saint-Siège a coutume de s'en rapporter pour instruire et régler les affaires de ce genre. Au reste, Vénérable Frère, Nous implorons de tout Notre cœur pour vous tous la plénitude des grâces divines, afin que vous puissiez travailler avec fruit et bonheur au progrès de la saine doctrine.

“ Comme présage de l'assistance divine et comme gage de Notre sincère affection, Nous accordons très-affectueusement dans le Seigneur notre Bénédiction Apostolique à Vous et à tous Nos chers Fils dont nous avons reçu les signatures.

“ Donnée à Rome, près St-Pierre, le 16ème jour d'avril, en l'année 1879, la seconde de Notre pontificat.

LÉON XIII, Pape.”

Lettres d'un Chartreux.

Monastère de la Grande-Chartreuse.

20 décembre 1875.

A sa mère.

Stat crux dum voluit orbis.

Ma bien-aimée mère,
Au moment de jeter un suprême

adieu à ce monde, que j'abandonne pour correspondre à l'appel que Dieu m'a fait entendre dans son infinie miséricorde, je croirais manquer à mes obligations de fils reconnaissant si mes dernières paroles n'étaient pas pour celle qui m'a donné le jour.

Vous connaissez, bien chère mère, vous avez su apprécier les motifs qui ont pu m'engager à m'éloigner de vous ; vous les avez approuvés et, étouffant avec les sentiments chrétiens dont vous êtes animée cette tendresse maternelle qui se montrait rebelle, vous avez offert à Dieu l'enfant qu'il vous demandait. Ah ! que ce bon Père saura bien vous récompenser du sacrifice que vous vous êtes imposé pour son amour !

Avant d'entrer dans ma profonde retraite, où je me veux ensevelir comme dans un tombeau pour y mourir à moi-même et à mes passions, permettez-moi, bien chère mère, de vous présenter mes plus sincères comme mes plus respectueux remerciements pour toutes les bontés dont j'ai été l'objet de votre part ; souffrez que je me jette à vos genoux et que j'implore pardon pour toutes les larmes que j'ai fait couler par mes égarements nombreux, pour toutes ces déboires, ces iniquités dont j'ai été trop souvent la cause. La seule ressource qui me reste pour vous dédommager des peines, fatigues et autres soins, c'est la prière. Vous le savez, bien chère mère, votre souvenir ne me laissera qu'avec la vie, et alors, ce sera pour aller à ce rendez-vous où tous nous nous devons rencontrer ! Et ce sera dans quelques jours seulement ! !

Veillez être, bien chère mère, l'interprète de mes sentiments auprès de cette bien-aimée grand'maman, à qui je dois tant de reconnaissance pour ses nombreux services ; auprès de toute la famille. Remerciez-les en mon nom de toutes les bontés qu'ils m'ont prodiguées ; mais n'oubliez pas surtout de leur demander pardon pour tous les mauvais exemples et scandales que je leur ai donnés, oubliés pour les manières peu obligeantes dont je me suis souvent servi à leur égard ! !

Il me reste, bien chère mère, à me recommander au bon souvenir de la famille dans ses ferventes prières. Sans la grâce de Dieu, tout m'est impossible ; avec son divin secours tout me sera pos-